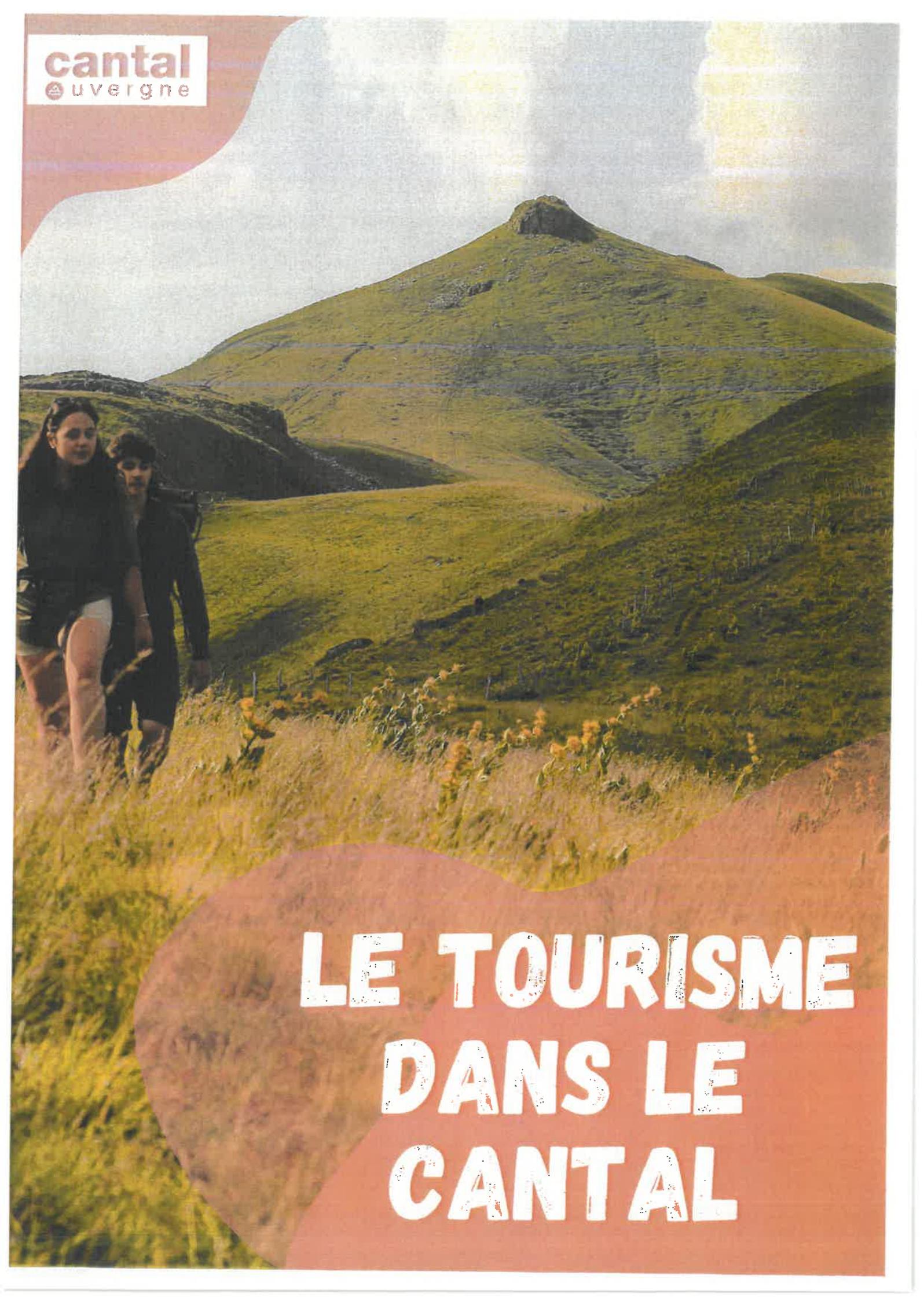


cantal
uvergne



LE TOURISME DANS LE CANTAL

LE CANTAL : CARTE D'IDENTITÉ



Région : Auvergne Rhône Alpes
8 043 millions d'habitants

3 arrondissements :
Aurillac, Saint-Flour, Mauriac

15 Cantons

246 Communes

8 communautés de communes

1 communauté d'agglomération

Préfecture:
Aurillac - 25 593 habitants

Population : 144 692 habitants (INSEE 2019)

Superficie : 5 726 km²

Densité : 25,27 hab./km²



8 "Petites cités
de caractère"

Laroquebrou, Marcoles, Menet,
Montsalvy, Murat, Pleaux, Raulhac,
Saint-Urcize

2 " Plus beaux
villages de
France "

Salers et
Tournemire



CULTURE

1 "Ville et métiers d'art": Murat

1 "Pays d'arts et d'histoire": Pays de Saint-Flour

349 "Monuments historiques"

44 châteaux ouverts à la visite ou accueillant une activité touristique ou de service

40 musées ou maisons thématiques dont 5 musées de France: Aurillac (2), Ruynes-en-Margeride (1), Saint-Flour (2)

EAU



- Les eaux les plus chaudes d'Europe à la source du Par à Chaudes Aigues - 82°
- 11 000 km de cours d'eau de 1ère catégorie
- 12 plans d'eau de 2ème catégorie (2 500 ha)
- 114 cascades identifiées
- Des lacs - Lac de Lastioules à Trémouille classé Pavillon Bleu
- Des tourbières

GASTRONOMIE

- Des produits du terroir : bœuf, porc, fromage, lentilles, volailles, châtaigne, gentiane..
- Des spécialités régionales : pounti, truffade, tripoux, cornets de Murat, tarte à la tomme...

FAUNE ET FLORE

- Gros mammifères (chamois, mouflon, blaireau, chevreuil...) et oiseaux migrateurs
- Végétation variée en lien avec l'altitude : landes, pelouses, hêtraies, paysages d'estives, prairies d'altitude



NATURE

- Le Massif cantalien : **plus grand volcan d'Europe**
- **2 parcs naturels régionaux** : Volcans d'Auvergne et Aubrac
- **1 Grand Site de France** : le Puy Mary
- **6 sites classés** : ancien Couvent de la Visitation - Aurillac, Chapelle Notre Dame du Roc de Vignonnnet - Antignac, Chateau de Pesteils et ses abords - Polminhac, Massif cantalien, Ruines du Château d'Apchon et dyke volcanique - Alleuze
- **11 communes labellisées "Villes et villages fleuris"**
- **30 sites « Natura 2000 »**, 26 zones spéciales de conservation (ZSC) relevant de la directive habitat, faune, flore soit 30 790 ha (5,38 % du département), 4 zones de protection spéciales (ZPS) relevant de la directive oiseaux soit 66 087 ha (11,54 % du département)
- **14 espaces naturels sensibles** (3 000 ha)
- **Classement en cours au titre du paysage** (art L 341-1 du Code de l'Environnement) du site « Gorges et vallée ennoyées de la Truyère Garabit-Granval ».



Un site classé est un espace reconnu nationalement comme exceptionnel du point de vue du paysage. Il fait partie à ce titre du patrimoine national. Moins de 2 % du territoire national est classé au titre du paysage. Les 6 sites du Cantal montrent la richesse paysagère du département.

CLIMAT

- **Premier relief montagneux** (10 sommets ont plus de 1 700 mètres) offert aux flux océaniques humides en provenance de l'ouest
- **2 201 heures d'ensoleillement** en 2021, contre une moyenne nationale de 2 005 heures
- **92 jours de soleil**, 14ème position du classement des départements les plus ensoleillés
- **1 070 millimètres (mm) de pluie** enregistrés en 2021 dans le Cantal, contre une moyenne nationale de 798 mm
- Climat de type montagnard pouvant donner lieu en hiver à d'importantes chutes de neige. En ce qui concerne l'hiver 2020-2021, elles ont été régulières en décembre, moins abondantes en janvier



Observatoire territorial
Direction de l'Action Territoriale
dviscart@cantal.fr
Téléphone: 04 71 46 20 87

2021 : UNE ANNÉE SOUS SURVEILLANCE SANITAIRE

France / Cantal : mesures liées à la pandémie de la COVID - 19



Lundi 18 janvier
couvre-feu avancé à 18h



Lundi 3 avril
toute la France est confinée



Lundi 3 mai
premier allègement du confinement



Lundi 19 mai
deuxième allègement (terrasses des restaurants, lieux culturels)



Lundi 9 juin
troisième étape du déconfinement (ouverture des salles de sports et restaurants)



Lundi 9 août
imposition du passe sanitaire



Vendredi 31 décembre
renforcement des mesures
retour en télétravail



L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Dans le contexte contraint par la crise sanitaire, le Cantal a bénéficié de la mise en place de dispositifs liés au plan de relance dont les ambitions sont la durabilité, la solidarité et la compétitivité.

Le tourisme s'inscrit pleinement dans le Plan Avenir Montagne (qualité paysagère, équipements, bâti vernaculaire) et profite également de deux accompagnements spécifiques (centre d'hébergement des Galinottes et restructuration de l'espace thermo ludique de CALEDEN)

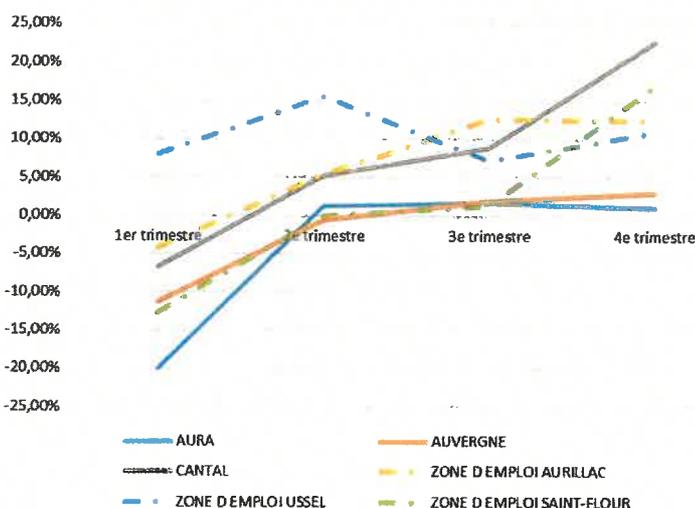


L'EMPLOI TOURISTIQUE

- 2 000 emplois liés au Tourisme dont 70 % dans le secteur de l'hébergement et de la restauration
- Près de 7 % de l'effectif salarié du secteur privé du Cantal (sur 30 000 emplois au total)

L'emploi touristique - source : URSSAF

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EMPLOI TOURISTIQUE 2021 VS 2019



Une zone d'emplois est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. un nouveau zonage a été diffusé le 20 septembre 2020.

Les communes du Cantal se répartissent sur 3 zones d'emplois (Aurillac, Ussel, Saint Flour).

Au premier trimestre, les effectifs salariés du secteur privé, caractéristiques du tourisme (hébergements touristiques marchands, restaurants et débits de boisson, services de transports non urbains, services des voyagistes et agences de voyages, autres services caractéristiques) sont déficitaires par rapport au 1er trimestre de 2019, bien que 2021 amorce une reprise d'activité. Le Cantal est nettement moins touché que les départements alpins qui subissent de plein fouet les effets des restrictions des activités liées au tourisme d'hiver.

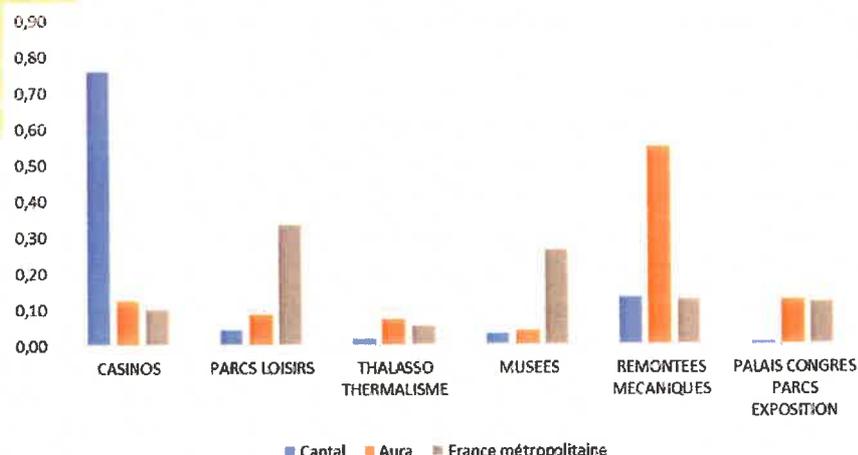
Au deuxième trimestre, les effectifs salariés dépassent leur niveau d'avant crise sanitaire. La région se démarque dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en retrouvant son niveau de 2019 (contrairement au national). Le secteur connaît une forte hausse dans le Cantal et notamment sur la zone d'emploi d'Ussel.

Au troisième trimestre, les effectifs salariés poursuivent leur progression dans un contexte sanitaire devenu plus favorable (instauration du passe sanitaire).

Au quatrième trimestre, la progression se maintient.

Les restrictions sanitaires toujours en place pour les activités alpines se font moins sentir dans le Cantal que sur l'ensemble de la région, indiquant la capacité du secteur à s'adapter en diversifiant son offre.

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES



Données 2020, source Atout France
Tableau de bord de investissements touristiques

L'investissement touristique total au titre de 2020 est de **38.84 M €** pour le Cantal (hébergements marchands et résidences secondaires, équipements, restauration).

La part destinée aux résidences secondaires représente 20.52 M € soit 59% de l'ensemble des investissements hors restauration commerciale - ce qui est nettement supérieur à la pratique en Auvergne Rhône Alpes (38 %) ou en France métropolitaine (41 %), mais qui représente une baisse par rapport à la moyenne de la période 2018-2020.

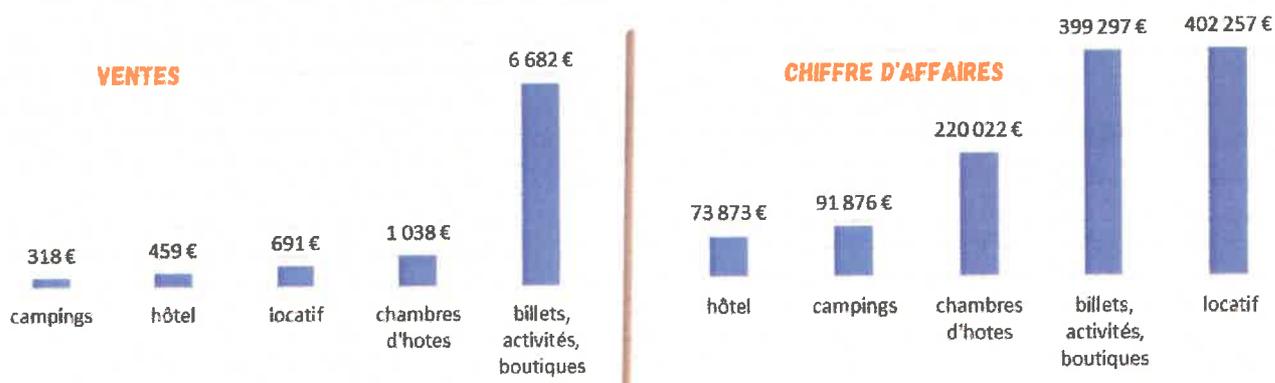
Les retombées de la première année de la crise sanitaire se font nettement sentir sur la vie économique du département.

L'investissement pour la restauration est de 4.23 M€ soit 11 % des investissements totaux (dont résidences secondaires) ce qui est inférieur à la pratique en Auvergne Rhône-Alpes (autour de 15 %) ou en France métropolitaine (autour de 18 %).

L'investissement en 2020, hors restauration, est en recul de 10 % par rapport à la moyenne des trois dernières années (2018-2020).

La part des investissements consacrée aux équipements gagne 4 points par rapport à 2019 mais reste très faible : 2,99 M€ (9 % du total des investissements hors restauration) en comparaison des pratiques AURA (19 %) ou France métropolitaine (17 %). L'essentiel des investissements a concerné le casino de Vic sur Cère qui après plus d'un an de travaux a ouvert ses portes le 19 mai 2021.

LES VENTES EN LIGNE VIA *Open System*



Open System est un outil de commercialisation en ligne pris en charge par Cantal Destination (Agence de Promotion Touristique du Conseil départemental du Cantal) et mis à disposition de tous les prestataires.

Il permet la réservation en ligne de l'offre touristique avec ou sans intermédiaire sur le site Internet du prestataire et aussi sur le site des offices de tourisme, de Cantal Destination, des labels, etc. : c'est la place de marché officielle de l'offre touristique cantalienne.

En 2021, plus de 100 prestataires - hors comptes en passerelle Gites de France, campings CTOUVERT, Reservit Logis de France, ont participé à cette place de marché, avec 9 200 ventes et plus de 1.2 M € de chiffre d'affaires généré, soit 30 % de plus qu'en 2020.

L'ENVIRONNEMENT TOURISTIQUE

La variété des paysages, la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel, vernaculaire, industriel... offrent de multiples possibilités d'activités aux touristes séjournant dans le Cantal



LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



La Randonnée

- 41 guides accompagnateurs*
- Itinéraires de petite randonnée pédestre : 3 500 km
- Itinéraires de grande randonnée pédestre : 1 100 km
- Sites naturels aménagés en bordure de rivière : 2
- Parcours d'orientation : 12

*Prestataires qui accompagnent leur clientèle sur une activité en milieu naturel

Quelques données de fréquentation

- Depuis 2019, le Département a installé des éco-compteurs sur des sites de randonnée les plus emblématiques afin de disposer de données objectives sur la fréquentation.
- Les relevés effectués entre le 15 juin et le 1er octobre 2021 ont comptabilisé près de 350 000 passages cumulés sur les 16 éco-compteurs installés.



Le vélo

Le Cantal possède une grande diversité de pratique vélo : VTT avec itinéraires et espaces labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, vélo-route, circuits de cyclotourisme, piste verte et parcours vélorail aménagés sur d'anciennes voies ferrées.

- Guides accompagnateurs : 13
- Itinéraire VTT et VTC : 1 100 km
- Vélo-route (la Grande Traversée du Volcan à vélo - V74) : 150 km
- Boucles départementales dédiées au cyclotourisme : 25
- Itinérance à VTT (La Grande traversée du Massif central, GTMC VTT) : 160 km (tronçon cantalien et variante)
- Piste verte : 17 km
- Espaces VTT agréés FFC : 2
- Espaces de VTT de descente : 12 pistes
- Sites de découverte vélorail : 5
- VTC à assistance électrique : 7 boucles au départ de points de location de VAE + 1 boucle itinérante de 250 km





Les activités nautiques

- 5 grands plan d'eau
- 1 base de canoë nature en rivière
- 1 base d'aviron
- 3 bases de voiles
- 5 bases de stand up paddle
- 3 centres aqua ludiques
- 15 sites de baignade suivis par l'ARS dont 10 surveillés (qualité excellent : 11 sites, qualité bon : 2 sites, qualité suffisant : 2 sites)



La randonnée équestre

- 900 km de pistes de tourisme équestre
- 27 centres d'équitation et de tourisme équestre

Réflexion à partir de 2021 sur un itinéraire cantalien de la route européenne d'Artagnan (6 pays européens concernés) qui met en valeur le patrimoine historique, littéraire et équestre des territoires qu'elle traverse.



Les autres activités de pleine nature

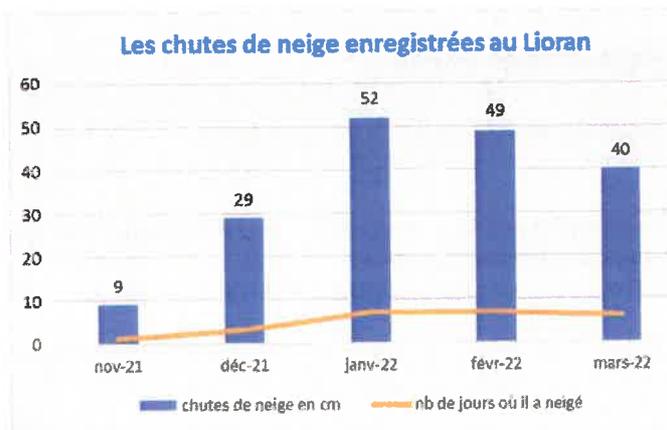
Le Cantal offre de nombreux autres types d'activités accessibles au plus grand nombre : parapente, vol libre, découverte en montgolfière, canyoning, plongée, ...

- 7 structures de sports mécaniques
- 4 sites de sport urbain
- 5 parcours aventure
- 25 sites d'escalade équipés
- 18 structures d'activités aériennes
- 2 parcours de golf

LES STATIONS DE SKI

Grace à son relief, le Cantal permet en hiver, selon le niveau d'enneigement, la pratique de sports de glisse alpins ainsi que d'autres activités, nordiques notamment (ski de fond, randonnée nordique, ski de randonnée, cascade de glace, alpinisme, patinoire, chiens de traîneaux, structures gonflables, raquettes, moto neige, quad, luge sur rail, snow kite, ski joëring, ...).

- 5 pôles nordiques
- La station de ski du Lioran
 - 150 hectares
 - 1 160 à 1850 m d'altitude
 - 60 km, 44 pistes
 - 2 pistes de luge, 1 snowpark



Sur la station du Lioran, la production de neige de culture dès le 30 novembre a permis de préparer au mieux le manteau neigeux du domaine skiable. Un enneigement toutes températures a pu être testé courant décembre.

Les contraintes liées à la crise sanitaire n'ont pas permis de profiter au maximum de ces conditions d'enneigement très favorables, notamment en raison des jauges et de la fermeture des remontées mécaniques. Les enfants ont cependant pu pratiquer le ski alpin avec l'ouverture des tapis et la diversité des activités proposées a permis de satisfaire la clientèle présente.

Quelques données de fréquentation

En hiver, la station de ski du Lioran a cependant réussi à maintenir son activité malgré la crise de la Covid-19 grâce à une offre diversifiée d'activités.

Les locations saisonnières ont connu un taux moyen de remplissage de 80,5 % sur les 4 semaines des vacances d'hiver. De nombreux hôtels en revanche sont restés fermés.

Les contraintes sanitaires ont eu moins d'impact sur les domaines nordiques. Le volume de fréquentation a été dépendant des conditions météorologiques.

En été, la station du Lioran a pu proposer des activités dès le mois de mai. Le téléphérique a été ouvert entre le 19 juin et le 12 septembre 2021 (complété par les télésièges du Remberter et de Rombière).

129 146 passages sur les installations de Lioran durant l'été 2021
(+10 % par rapport à 2019)

Téléphérique : 71 173

télésiège de Rombière : 7 698

télésiège de Remberter : 32 013

Deval/luge : 18 262



LES SITES DE VISITE

TOP 3 DES SITES TOURISTIQUES VISITÉS

- 1 Station du Lioran : 600 000 visiteurs
- 2 Grand site du Puy Mary : 400 000 visiteurs
- 3 Village médiéval de Salers : 300 000 visiteurs

En dépit des restrictions sanitaires, des **manifestations** ont eu lieu et ont animé les villages, offrant aux visiteurs l'occasion de découvrir la **culture locale**.

De plus, la majorité des sites et activités touristiques étaient accessibles, comme en témoignent les chiffres de fréquentation de diverses attractions.

Par exemple :

- Château de Val à Lanobre > 22 000 visiteurs
- Train Gentiane Express à Riom-es-Montagnes > 16 000 voyageurs
- Pédalorail du Grand Pays de Salers > 15 000 voyageurs
- Vélorail du Cézalier > 14 700 voyageurs
- Château d'Anjony à Tournemire > 12 000 visiteurs
- Musée des volcans à Aurillac > 7 000 entrées
- Maison de la Salers à Saint Bonnet de Salers > 6 100 entrées
- Rénac Aventures > 5 500 entrées
- Musée Géothermia de Chaudes-Aigues > 5 300 entrées
- ...



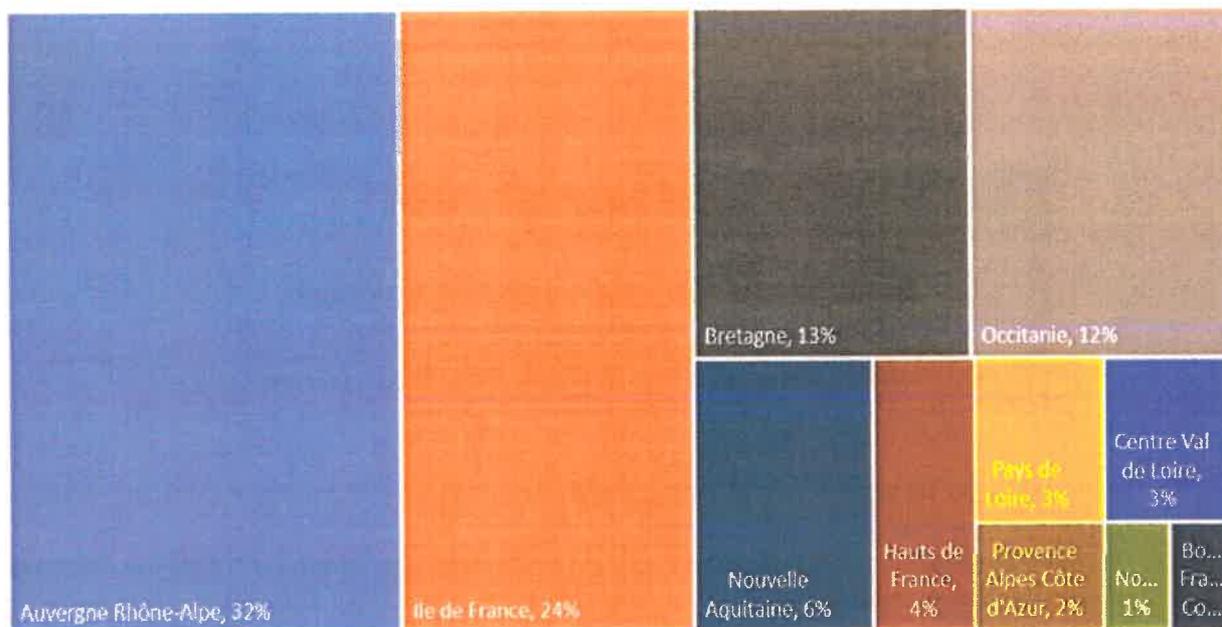
L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

Sur un panel de 376 gestionnaires de sites interrogés, 11 % ont répondu à une enquête sur la fréquentation touristique et les retombées de la crise sanitaire.

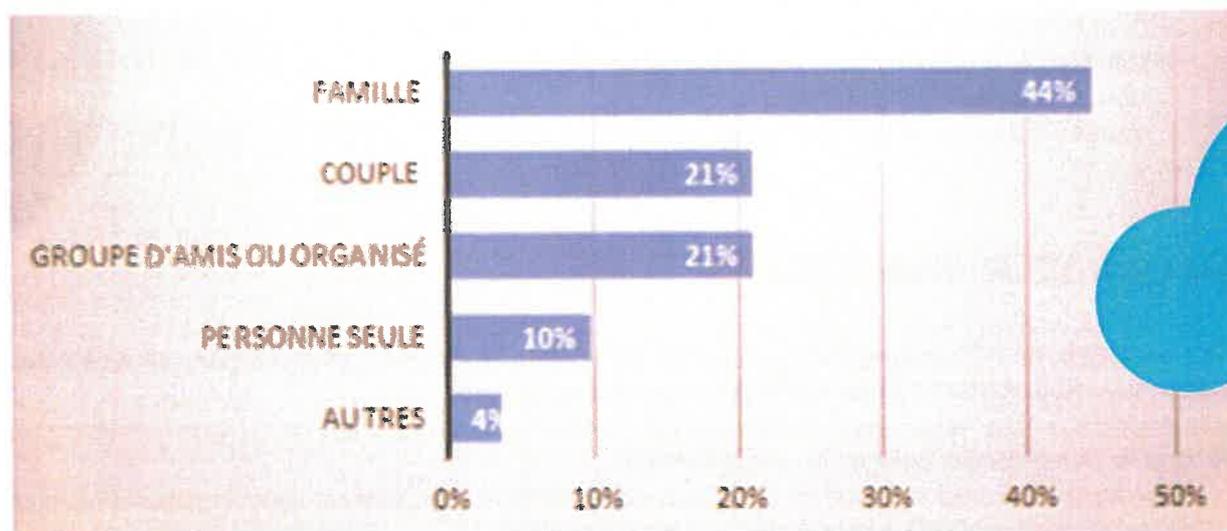
Le bilan de l'enquête fait ressortir les points suivants :

- Pour les activités qui s'exercent toute l'année, les restrictions sanitaires ont eu un impact sur le nombre de jours d'ouverture et en conséquence sur la fréquentation.
- Pour les activités de pleine nature, on a plutôt assisté à une augmentation de fréquentation, les touristes se rabattant vers les activités non soumises à restriction (pas d'usage d'équipements touristiques).
- Les contraintes de jauges alors même que les activités pouvaient reprendre ont éloigné les groupes (voyages scolaires, voyages organisés, ...) ce qui a eu un impact sur le nombre de participants et le chiffre d'affaires de certains sites accueillant des groupes.
- Les diverses périodes de fermeture ont entraîné un renouvellement de la clientèle. Des habitués ont été perdus alors que de nouveaux publics entraient en scène.
- La clientèle étrangère reste très faible (< 5 %).

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE EN QUELQUES CHIFFRES



Origine des visiteurs français



Typologie des visiteurs

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

A partir du mois de mai 2021, à la fin des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire, l'activité touristique reprend partout en France.

La clientèle est essentiellement française. Les restrictions sur les voyages, encore en vigueur à l'été 2021 limitent la venue de la clientèle étrangère. Il s'y ajoute l'effet du Brexit en ce qui concerne la clientèle issue du Royaume Uni.

PRÉSENTATION GLOBALE DE L'OFFRE :

135 000 LITS TOURISTIQUES DONT 25 % DE LITS MARCHANDS



104 structures
14 985 lits touristiques
TO moyen (mai à septembre) : 22,5 %



1249 structures
6 547 lits touristiques



72 structures
5 649 lits touristiques

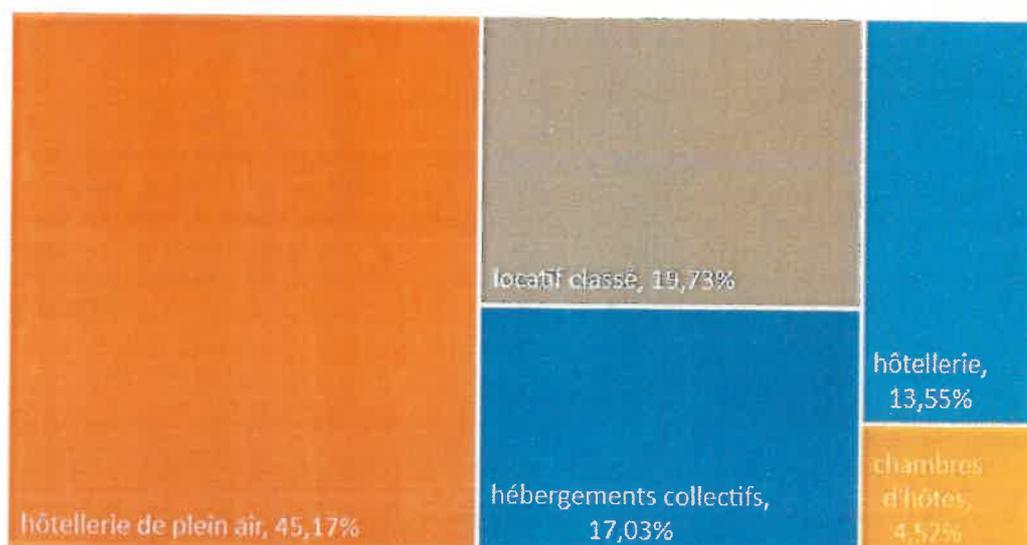


113 établissements
4 496 lits touristiques
TO moyen (mai à décembre) : 42 %



170 structures
1 500 lits touristiques

Répartition de l'offre d'hébergements touristiques marchands



HÔTELLERIE



La conjoncture

- 2021 enregistre une lente remontée des performances hôtelières après une année 2020 compliquée par la pandémie.
- Le premier semestre est très marqué par les restrictions sanitaires alors que le second semestre indique une nette amélioration.
- L'année 2021 commence sous couvre feu à 20 h (activé depuis le 15 décembre 2020), puis à 18 h à partir de mi janvier, les déplacements s'en trouvent limités et la demande d'hébergement en paie le prix
- Entre avril et mai l'activité chute davantage en raison d'un nouveau confinement et peine à redémarrer à sa levée du fait des contraintes relatives aux déplacements de longue distance. Les réservations sont tardives.
- A l'été, les restrictions sont peu à peu levées, les français sont encouragés à prendre leurs vacances sur le territoire et les clients européens font leur retour.
- A la rentrée, les contraintes imposées à l'événementiel, le recours encouragé au télétravail ne favorisent pas l'activité hôtelière.
- La fin d'année (Toussaint et Saint Sylvestre) enregistre une reprise à la fois de la demande de loisirs et de la demande affaires.



L'offre : 113 établissements, 2 031 chambres, 4 496 lits



35 établissements
744 chambres
1 799 lits



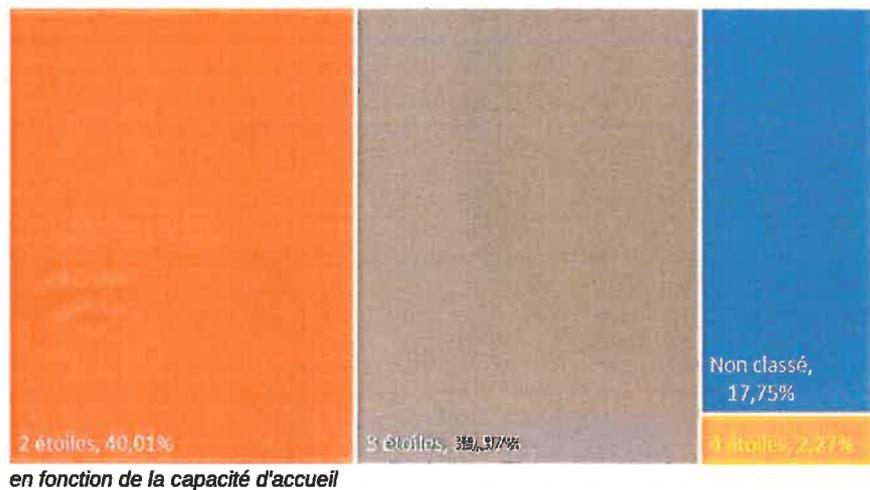
38 établissements
813 chambres
1797 lits



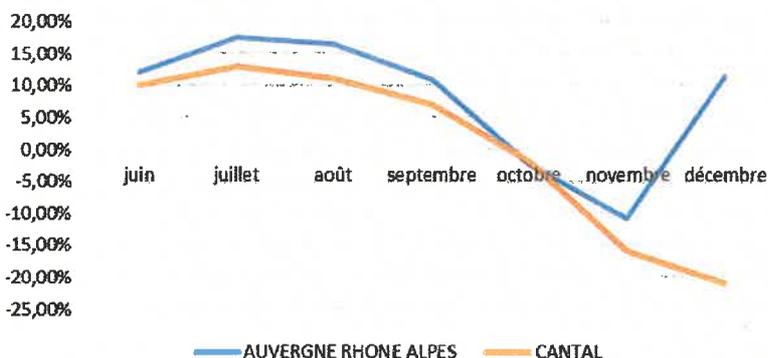
3 établissements
42 chambres
102 lits

37 établissements
Non classée 432 chambres
798 lits

Répartition de l'offre selon le niveau de qualification



Evolution du nombre d'hôtels ouverts, AURA vs Cantal, point de départ Mai 2021



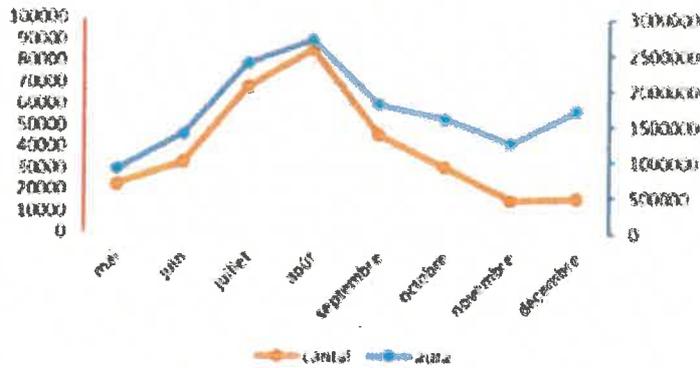
En mai, 2 035 hôtels sont ouverts sur la région AURA, 100 pour le département du Cantal.

Les deux territoires vont suivre la même évolution jusqu'en décembre, ce mois marque une rupture. Le nombre d'hôtels ouverts pour l'ensemble de la région augmente nettement, sous l'effet de la Savoie et de la Haute Savoie, alors qu'il poursuit sa baisse dans le Cantal.



La fréquentation

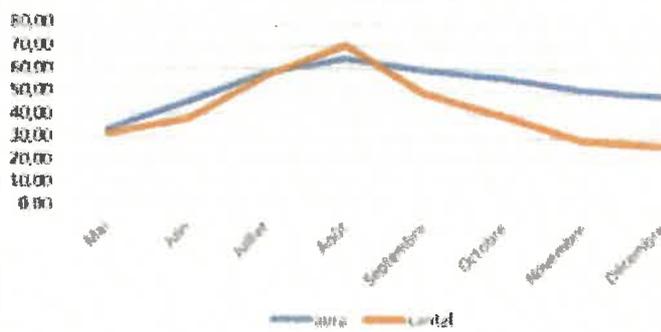
Evolution du nombre de nuitées AURA vs Cantal



Le nombre de nuitées suit la même évolution que pour les hôtels ouverts. Les restrictions sanitaires de la fin d'année n'ont pas empêché la montée en puissance des territoires de montagne (effet Savoie et Haute Savoie) alors que le Cantal ne connaît pas de hausse de fréquentation sur le mois de décembre.

**Les hôtels du Cantal enregistrent
320 000 nuitées
entre mai et décembre 2021.**

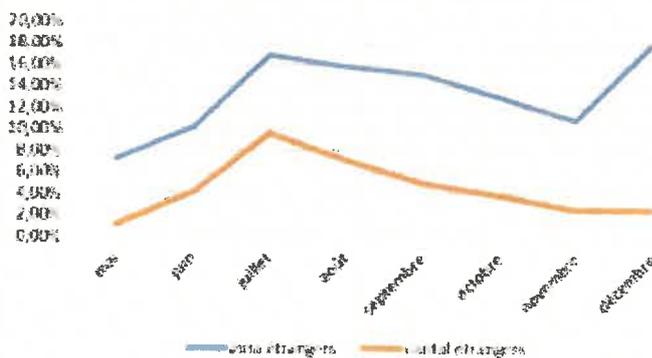
Taux d'occupation dans l'hôtellerie AURA vs Cantal



Le taux d'occupation des chambres croît régulièrement jusqu'au cœur de l'été. La régression est plus marquée ensuite dans le Cantal que dans le reste de la région.

**Le taux moyen d'occupation
des chambres d'hôtels pour la période
mai à décembre 2021 est de
42.5 % pour le Cantal**

Part des étrangers dans les nuitées hôtelières



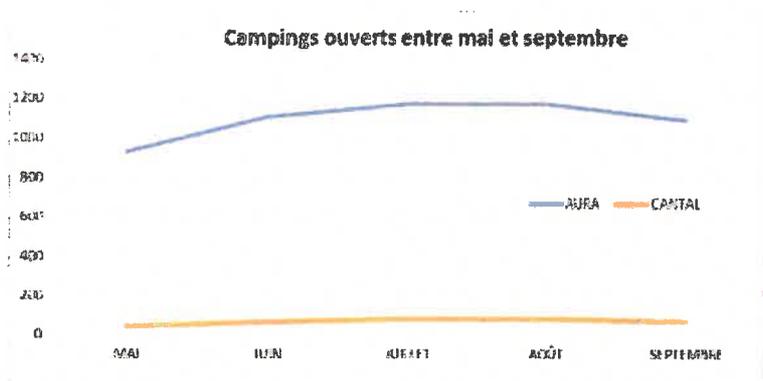
La fréquentation des étrangers est très faible. Le constat est accentué pour le Cantal.

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

→ La conjoncture

L'hôtellerie de plein air retrouve sur le sol français, entre juillet et septembre son niveau de fréquentation de 2019.

Pour l'Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de campings ouverts double pratiquement entre mai et août mais reste faible sur le territoire cantalien.



→ L'offre : 104 structures, dont 44 classées, 4 995 emplacements, 14 985 lits



3 structures
43 emplacements



24 structures
1 949 emplacements



13 structures
811 emplacements

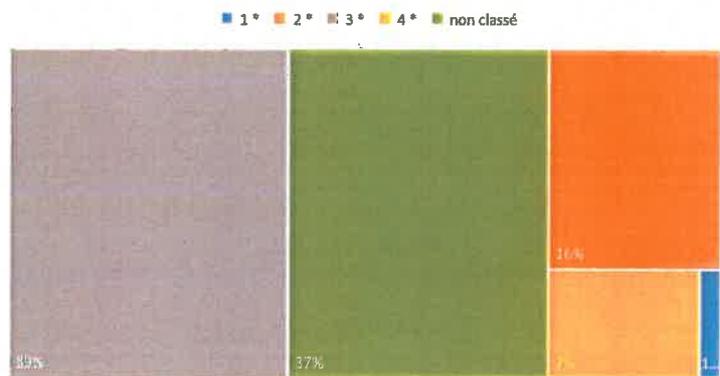


4 structures
365 emplacements

Non classée

60 structures
1 827 emplacements

Répartition de l'offre selon le niveau de qualification

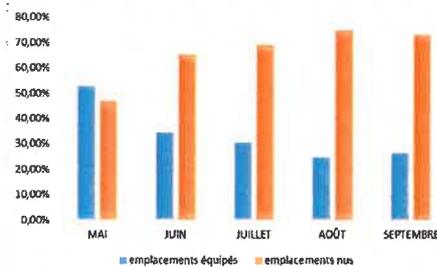


en fonction de la capacité d'accueil

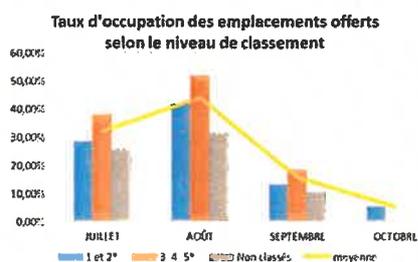
→ La fréquentation 370 714 nuitées totales dans le Cantal

En août, au plus fort de la saison, la Région enregistre 4 701 956 nuitées, le Cantal en compte 177 713.

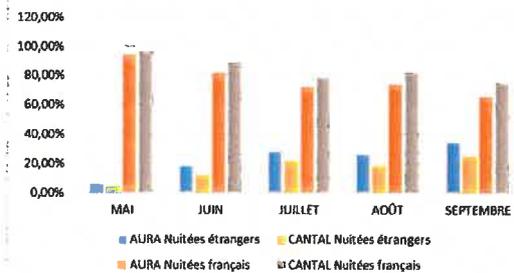
Les étrangers sont toujours peu présents en 2021 dans les campings. Le constat est encore plus marqué pour le Cantal que pour la Région.



répartition selon le niveau d'équipement



ORIGINE DES NUITÉES AURA VS CANTAL



Pour le Cantal, la préférence des campeurs va très nettement aux emplacements nus sauf tout en début de saison.

Une offre encore faible d'emplacements équipés ne permet pas de satisfaire et attirer une clientèle potentielle.

Selon l'INSEE, la fréquentation estivale des campings a atteint 84 % de son niveau en 2019 (France entière), les campings situés à la campagne ou en montagne sont ceux qui ont le mieux résisté.

Les données de fréquentation sont à prendre avec précautions. Les recueils d'information ont été soumis aux aléas de la crise sanitaire (périodes d'ouverture, jauges, protocoles...).

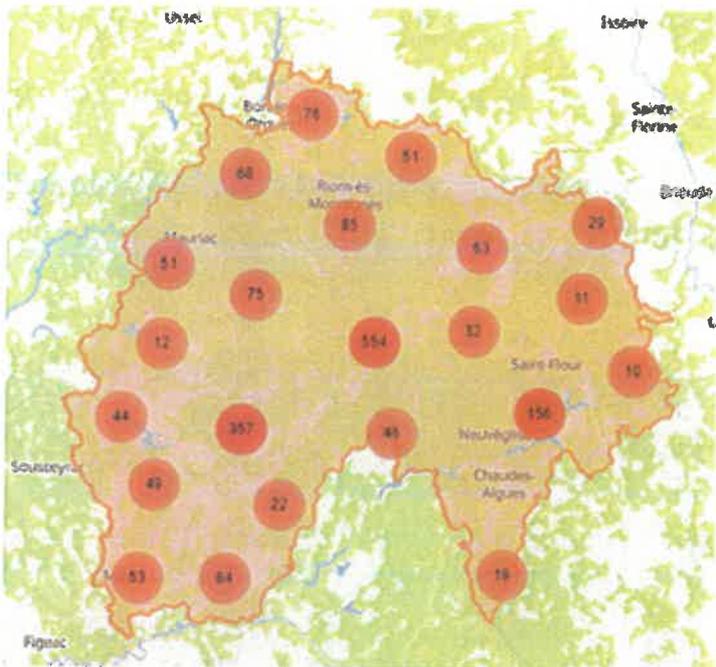
LE LOCATIF



L'hébergement collaboratif

L'essor d'Internet et la présence sur le marché d'acteurs tel Airbnb ont favorisé le développement de la location de vacances entre particuliers.

Dans le cadre d'une démarche initiée par le Comité Régional du Tourisme, la société Liwango apporte une mesure de l'ampleur de ce phénomène et de son évolution



Répartition des offres Abrisel et Airbnb - source Liwango

2 061 hébergements ont été proposés en 2021 sur les plateformes de Airbnb et Abrisel (+15 % par rapport à 2020)

1 880 offres d'hébergement ont été réservées au moins 1 fois soit 17, 28 % de plus qu'en 2020

1 919 offres d'hébergement ont été occupées au moins 1 fois soit 17, 59 % de plus qu'en 2020



L'offre classée

Le classement en meublés de tourisme, à l'instar du classement des autres hébergements touristiques, a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Il constitue également un argument de vente pour le loueur. Il permet également de bénéficier de certains avantages fiscaux.

Le classement comporte 5 catégories, il est volontaire et a une validité de 5 ans.

En 2021, 1 249 meublés offerts à la location sont classés.

	Nombre de meublés	capacité d'accueil
1 étoile	125	566
2 étoiles	390	1 873
3 étoiles	644	3 490
4 étoiles	87	594
5 étoiles	3	24



L'offre labélisée (Gites de France et Clévacances) représente un majorité de l'offre classée:

- A titre d'exemple, 876 gîtes, chalets ou city break sont labélisés par Gites de France ce qui représente 4 785 lits.
- le taux d'occupation moyen en 2021 pour les hébergements labélisés Gites de France est de 40 %



Les chambres d'hôtes

Les chambres d'hôtes sont des hébergements chez l'habitant dans la maison même du propriétaire ou exceptionnellement dans un bâtiment attenant.

La prestation est assurée à la nuitée et comprend le service de petit déjeuner.

En 2021, 170 structures, 570 chambres et 1 500 lits ont été recensés dans la base de donnée des offices de tourisme du Cantal.

LES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS

Cette catégorie d'hébergements regroupe des structures diverses comme les villages vacances, les hameaux de gîtes (hors camping), les gîtes d'étape et de groupes, les hébergements collectifs (hors colonies de vacances)

En 2021, on repère :

- 10 villages vacances pour 2 520 lits
- 4 centres d'accueil et de vacances pour 500 lits
- 7 hameaux de gîtes (hors camping) pour 578 places
- 3 maisons familiales pour 280 lits
- 5 résidences de tourisme pour 565 lits
- 43 gîtes d'étape ou de séjour pour 1 206 lits

LES HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS



Les résidences secondaires

- 20 500 résidences soit 102 500 lits



130 sites d'accueil pour camping car (emplacements aménagés avec bornes de recharge + points d'évacuation des eaux usées)

LA FRÉQUENTATION AVEC L'OUTIL FLUX VISION TOURISME

Développé par Orange grâce à la téléphonie mobile, **Flux Vision** Tourisme permet de disposer d'indicateurs innovants et d'accompagner les professionnels dans leur stratégie touristique :

- en mesurant la fréquentation d'un événement (festival, événement sportif, ...) - nombre de visiteurs, pics de fréquentation, retombées en nuitées sur le territoire ...
- en mesurant la fréquentation du territoire - nuitées, excursions en journées, présence par créneau de 2 h, typologie et provenance des personnes ...
- en suivant la mobilité géographique des touristes - mesure des flux touristiques entre plusieurs zones.

Quelques éléments de langage

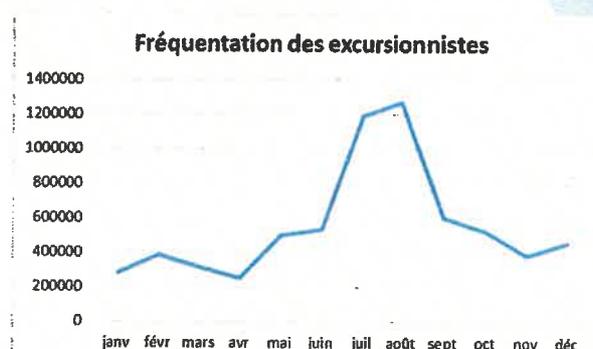
- **Présence diurne** : concerne toute personne présente dans la journée entre 06 h et minuit. C'est le cas des excursionnistes.
- **Présence nocturne** : toute personne présente durant la nuit entre minuit et 06 h. On parle de nuitées.
- **Un résident** a passé 22 nuits (consécutives ou non) sur le territoire au cours de la période étudiée. Chaque période étudiée correspond à 2 mois.
- **Un habituellement présent** a été vu sur le territoire plus de 4 fois sur différentes semaines mais moins de 22 nuits au cours de la période étudiée.
- **Un touriste** n'est ni un résident ni un habituellement présent.
- **Un excursionniste** est présent plus de 2 h sur le territoire, il n'y réalise pas de nuitée la veille ni le soir du jour étudié.

LES EXCURSIONNISTES

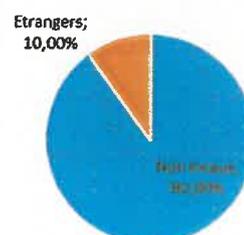
6.72 M d'actes d'excursions ont été comptabilisés en 2021, ce qui correspond à une augmentation de 8,2 % par rapport à 2019 (6.21 M d'actes) et de 21 % par rapport à 2020 (5.54 M d'actes).

On note une fréquentation en dents de scie marquée par des pics sur les fins de semaine.

- Le samedi 24 juillet, le record est atteint avec près de 71 000 actes d'excursion.
- Sur le deuxième semestre, la fréquentation s'élève sur les périodes de congés scolaires (1ère semaine des vacances d'automne et vacances de fin d'année) et sur les week-end prolongés de novembre.

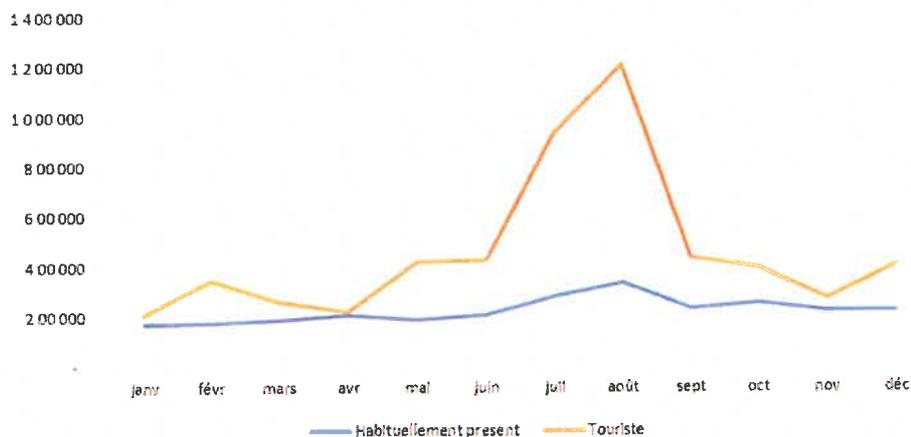


Excursionnistes français non locaux et étrangers



LES NUITÉES

Nuitées françaises et étrangères en 2021



4, 42 M° de nuitées touristiques françaises sont enregistrées en 2021.

Le nombre total de nuitées (françaises et étrangères) a chuté de 10,5 % par rapport à 2019 mais remonte par rapport à 2020 (+ 5, 8 %).

- o 2019 : 5.5 M° de nuitées
- o 2020 : 4.65 M° de nuitées
- o 2021 / 4.92 M° de nuitées

Origine départementale des touristes français



La durée moyenne de séjour des étrangers est de 2 nuits, celle des français est de 3, 6 nuits. Les courts séjours sont privilégiés.

Origine régionale des touristes français



Origine des touristes étrangers



LES DÉMARCHES DE QUALIFICATION

Un outil de valorisation de l'offre touristique



POURQUOI ?

- La qualification de l'offre permet de **définir ou de re-définir la stratégie** et le positionnement marketing d'une entreprise touristique.
- Face à un marché très concurrentiel, à un consommateur exigeant, l'entreprise touristique doit se poser les bonnes questions, s'adapter et se spécialiser sur une thématique, cibler une clientèle pour être compétitive.

COMMENT ?

Le Service Tourisme du Conseil départemental accompagne les prestataires dans leurs démarches de qualification et de progression.

Un diagnostic de l'établissement est réalisé au préalable pour :

- analyser l'offre : prix pratiqués, commercialisation, communication, image véhiculée, présence sur le web...
- étudier la demande : clients actuels, clients ciblés...

Une cible stratégique est définie par rapport à l'établissement et à sa localisation.

En fonction des cibles choisies, le prestataire doit apporter des services et équipements en adéquation avec ceux que recherche la clientèle (par exemple : un local fermé sécurisé pour les pratiquants de vélo, des équipements spécialisés, ...)

Les socioprofessionnels volontaires peuvent se différencier en s'engageant dans une démarche affinitaire de la destination Cantal :

- l'itinérance en randonnée pédestre sur le GR 4 ou le GR 400, à vélo sur la GT2V-V ou à VTT sur la GTMC-VTT, en moto
- le tourisme durable ou inclusif
- le marché des familles
- Vacances pour tous
- ...

Le Département s'appuie sur des marques existantes en France pour une visibilité nationale et internationale de l'offre qualifiée du territoire.

• LES DÉMARCHES NATIONALES



Le label Accueil Vélo



- 43 prestataires sont labellisés Accueil Vélo sur la Grande Traversée du Volcan à Vélo (GT2V - Véloroute 74)
- 29 prestataires sont recommandés sur la Grande Traversée du Massif Central en VTT (GTMC-VTT)

Ces prestataires offrent un accueil et des services personnalisés aux pratiquants de cyclotourisme dans le Cantal. Les hébergeurs, loueurs de vélo, réparateurs, offices de tourisme, sites touristiques et restaurants peuvent s'inscrire dans cette démarche.



La marque d'Etat Tourisme & Handicap



- 31 structures sont référencées Tourisme & Handicap

La marque d'Etat Tourisme & Handicap est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté.

- La marque apporte la garantie d'un accueil adapté aux besoins indispensables des personnes handicapées.
- Elle s'adresse à tous types d'hébergements, à la restauration, aux sites touristiques et de loisirs et aux offices de tourisme.

• LES DÉMARCHES RÉGIONALES



Le label Nattitude



- 32 hébergeurs sont labellisés Nattitude dans le Cantal

La crise sanitaire a accéléré les tendances en matière de consommation durable, notamment pour les voyages. Il n'a jamais été aussi important d'écouter ses clients qui sont de plus en plus attentifs à ce qui est mis place pour réduire l'impact sur l'environnement. Nattitude propose des hébergements écoresponsables et hautement qualitatifs réunis autour de valeurs communes : naturalité, ressourcement, ambiance soignée, bien-être, approche environnementale, activités partagées ...

Nattitude s'est associée à "We go greenR", plate-forme de réservation en ligne de séjours dans des hébergements "eco-friendly" dont l'engagement écoresponsable se traduit par le Green Score.

Esprit-nattitude.fr

Renforcer et améliorer la qualité de l'offre touristique constituent des éléments forts pour développer l'attractivité et garantir la compétitivité de la destination Cantal.

C'est un objectif fort de la stratégie du Département pour le Cantal 2030.

"A la hauteur de vos projets"

cantal
LE DÉPARTEMENT
Observatoire territorial
Direction de l'Action Territoriale
dviscart@cantal.fr
Téléphone: 04 71 46 20 87

GLOSSAIRE

- Arrivée** : nombre de personnes ayant séjourné dans un même hébergement.
- ART** : Agence régionale du tourisme (Auvergne - Rhône-Alpes Tourisme).
- Atout France** : Agence de développement touristique de la France qui gère pour le compte du gouvernement les classements des hébergements touristiques marchands.
- Cantal Destination** : Comité départemental du tourisme du Cantal.
- Chaîne hôtelière intégrée** - exemple : Groupe Accor, Envergure...
- Chaîne hôtelière à adhésion volontaire** exemple : Les Logis de France...
- Consommations ou Dépenses touristiques** : dépenses des clientèles en séjour de plus d'une nuit sur le territoire concerné en hébergement marchand et non marchand + restauration + activités pratiquées pendant le séjour.
- Densité touristique** : taux montrant la répartition de la capacité d'accueil touristique par rapport à la population ou à la superficie d'un territoire.
- DGE** : Direction Générale des Entreprises dont dépend aujourd'hui le tourisme.
- Économie collaborative** : activité qui repose sur une mutualisation des biens, des espaces et des outils, une organisation en «réseau» ou en communauté. Son essor est dû à l'utilisation des nouvelles technologies (internet, smartphone).
- FNAIM** : Fédération nationale de l'immobilier (fédération regroupant des agences immobilières).
- Hébergements ou lits marchands** : hébergements commercialisés comme les hôtels, campings, meublés, chambres d'hôtes, hébergements collectifs...
- Hébergements non marchands** : hébergements à usage privé (résidences secondaires ou accueil chez des parents et amis en résidence principale), aires de camping-cars.
- HLL - Habitat léger de loisirs** : type d'habitat le plus souvent implanté dans les campings sous forme de mini chalets bois ou mobil-home.
- INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
- Journée skieur** : visite journalière d'une personne sur un site de pratique (ski alpin ou nordique).
- Lits touristiques** : total des lits en hébergements marchands et en résidences secondaires (hors locations saisonnière), unité de base pour l'évaluation de la capacité d'accueil correspondant à une personne.
- Nattitude** : marque régionale pour hébergements touristiques basée sur le développement durable.
- Nuitée** : total de nuits passées par un touriste dans un même hébergement (exemple : 4 personnes, séjournant 2 nuits dans un hôtel, comptabilisent 8 nuitées).
- Plateforme CLASS** : base de données des meublés de tourisme classés.
- Résidence secondaire** : habitation servant de logement de villégiature à ses propriétaires (hors habitation recensée en hébergement marchand et occupée par des locataires pour des périodes courtes durant l'année).
- Résidence de tourisme** : établissement commercial d'hébergements permanents ou saisonniers. Il est constitué d'un ensemble de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offert en location à une clientèle touristique en séjour vacances.
- SIT** : système d'informations touristiques. L'outil informatique « APIDAE » utilisé est une base de données partagée entre les Offices de Tourisme, le Département et la Région.
- Taux d'occupation - TO** : proportion des chambres, lits ou emplacements occupés par rapport à l'offre disponible durant la période observée.
- TNS Sofres** : institut de sondage qui interroge, à la demande de la DGE, un panel de 20 000 français sur les séjours passés hors de leur domicile.
- Uberisation du tourisme** : nouveau mode de commerce qui permet aux clients d'accéder à des offres, grâce au smartphone, le plus rapidement possible, sans intermédiaire, sans délai et à tout moment.
- VTC** : vélo tout chemin.
- VTT** : vélo tout terrain.
- Touriste Flux Vision** : personne séjournant sur le territoire de l'étude pendant au moins 1 nuit.
- Excursionniste Flux Vision** : personne présente mais ne séjournant pas sur le territoire de l'étude.
- Habituellement présent Flux Vision** : personne n'habitant pas sur le territoire mais y séjournant souvent ou longtemps, potentiellement assimilable à des propriétaires de résidence secondaire.